

# Des travaux d'assainissement à refaire, dans le centre

La canalisation mise en place pour refouler les eaux d'assainissement vers le haut du village est trop petite. Et doit être remplacée. Le chantier d'aménagement reprendra ensuite.



La dernière phase du chantier d'aménagement est lancée dans le centre-bourg d'Ault. Mais le réseau d'assainissement doit être de nouveau refait.

XAVIER TOGNI

Les travaux reprennent cette semaine dans le centre-bourg d'Ault. Lancé en novembre 2020, interrompu à chaque fois pendant la saison estivale, le vaste chantier de requalification du quartier entre dans sa dernière phase. Mené par le syndicat mixte Baie de Somme-Grand littoral picard, il doit prendre fin en mai 2023. Mais le plan établi connaît quelques ratés. Ainsi, le réseau d'assainissement de la Grande Rue, pourtant entièrement refait à neuf, est défaillant, et doit être en partie revu.

## LES EAUX USÉES DÉBORDENT

Tout le réseau avait été redéployé pour qu'il ne passe plus par la rue de Saint-Valery, le long de la mer, mais plus haut, par la rue Charles-Bréhamet, avec une pompe de refoulement implantée à hauteur de l'étude notariale. Cependant, plusieurs dysfonctionnements ont été constatés, dus notamment à une conduite principale mal dimensionnée : « Elle est trop petite, elle fait 80 mm de diamètre au lieu de 150 », s'agace le maire Marcel Le Moigne. Elle ne peut absorber tout le flot et se trouve régulièrement obstruée. Un cauchemar pour les habitants du bas de la rue : les eaux usées débordent alors des re-

gards dans la rue, voire remontent dans les caves en diffusant une odeur insoutenable.

L'erreur de conception vient du maître d'œuvre Evia, selon la mairie. Une autre société, la Sade, a été mandatée pour remplacer cette canalisation. Et le faitif « prendra en charge le coût des travaux supplémentaires ». Le chantier devrait avancer de 50 mètres par jour, jusqu'au bout de la rue Charles-Bréhamet, et prendre environ trois semaines. « Tout sera ouvert et vérifié,

## LA COUR DE LA MAIRIE REFAITE

Dans le cadre du programme de requalification du centre-bourg, la réfection de la cour de l'hôtel de ville débutera mercredi ou jeudi. Elle doit être pavée, comme le seront la rue et les trottoirs. « Nous allons aussi changer les panneaux d'information et refaire un accès pour les personnes à mobilité réduite digne de ce nom », indique Marcel Le Moigne. Avant d'ajouter : « Nous allons également abattre les deux arbres, des marronniers, dont l'un est très malade. Les troncs seront réutilisés par l'atelier Effet mer, pour en faire des sculptures géantes. Et nous replanterons quatre arbres. » Le temps des travaux, un passage vers la mairie et l'agence postale sera maintenu.

pour qu'on n'ait plus de problèmes », souligne le premier adjoint, Laurent Cholet.

## CONTRE LES INONDATIONS

Des propositions seront également faites pour mieux maîtriser les eaux pluviales. Après les inondations qu'a subies le centre-bourg la semaine dernière, des élus et des sinistrés estiment que les nouveaux aménagements (des pentes dans le mauvais sens ou des avaloirs vite bouchés par exemple) ont aggravé le phénomène. Face à la colère des sinistrés, élus et entreprises doivent trouver des solutions concrètes. « Je suis conscient de la gêne occasionnée par les travaux et la gestion des réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement, commente Marcel Le Moigne, mais sachez que toutes les équipes travaillent pour une amélioration et un bon fonctionnement des équipements. »

La dernière étape du chantier sera principalement consacrée au pavage des trottoirs et de la voirie de la Grande rue, depuis l'ancien casino jusqu'à la place de l'église. Ce travail débutera fin septembre et le passage, au moins des piétons, sera maintenu. Un communiqué sera transmis chaque semaine aux commerçants et aux riverains. Et des réunions d'information devraient avoir lieu. ■